

Projet de territoire



17 octobre 2017

Sommaire

Partie 1 - Le projet de territoire

Partie 2 - L'impact financier du projet de territoire

Partie 1

Le projet de territoire

Rappel des grands axes du projet

Un projet de développement et d'aménagement fondé sur une réflexion stratégique en 3 étapes :

- Diagnostic
- Axes d'orientation
- Propositions d'actions

Le projet de territoire a permis de:

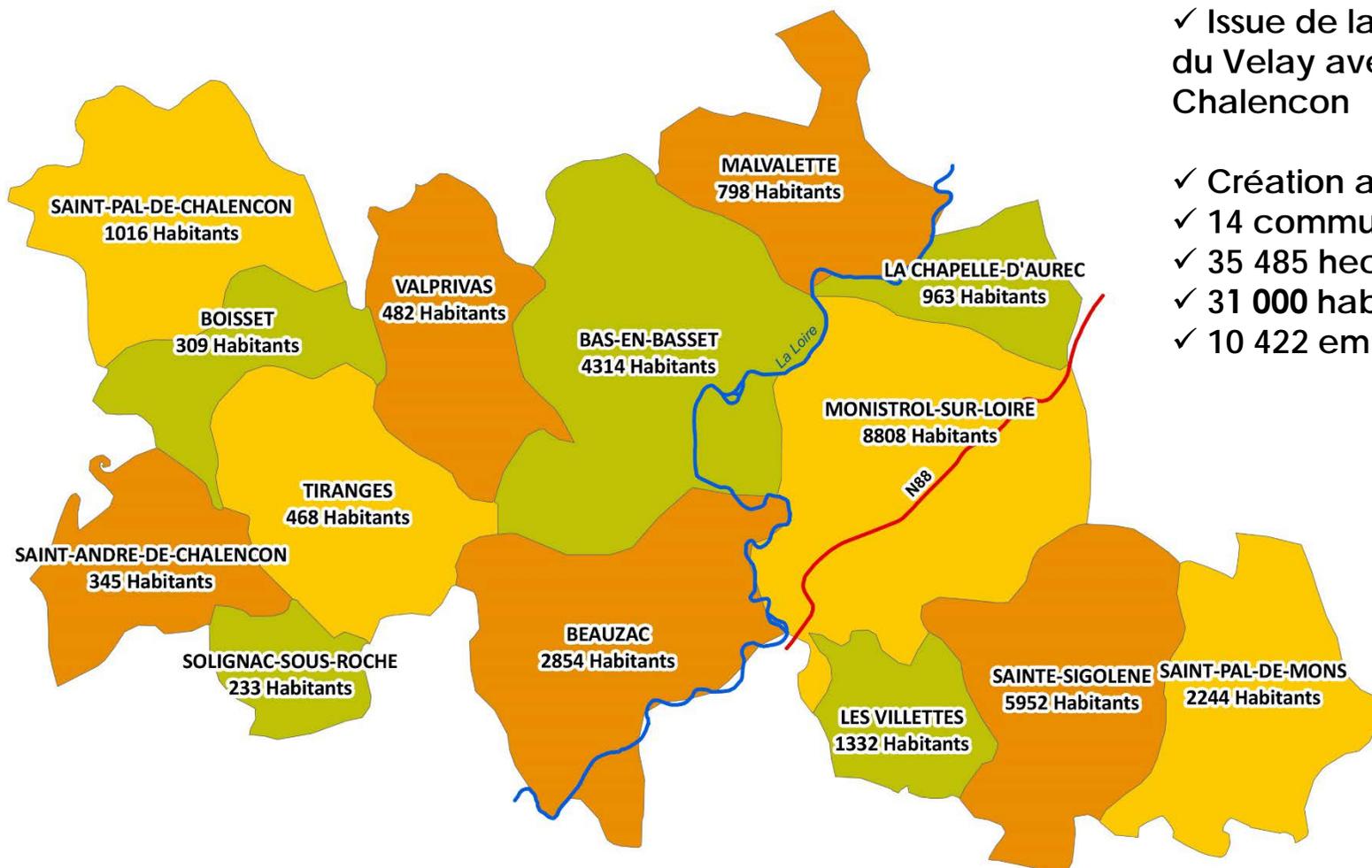
- Dégager des priorités
- Proposer des enjeux
- Avancer des orientations stratégiques

Il a également pour objectif de renforcer la solidarité intercommunale :

- Faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul
- Le projet de territoire vise à renforcer l'attractivité du territoire et de son cadre de vie
- Développer une communauté de moyens et de ressources pour les Communes, les entreprises, les associations et les habitants

Le projet de territoire a été construit pour donner une plus grande cohérence au nouveau territoire comprenant une offre de service adaptée et complémentaire.

Fiche d'identité



✓ Issue de la fusion de la CC Les Marches du Velay avec la CC de Rochebaron en Chalencon

✓ Création au 1^{er} janvier 2017

✓ 14 communes

✓ 35 485 hectares

✓ 31 000 habitants

✓ 10 422 emplois

Un projet de territoire partagé

- **A quoi va ressembler le territoire de la CC dans 10 ans ?**
- **De quoi ont besoin les habitants ?**
- **Que faire pour accompagner les entreprises ?**
- **Est-ce que les services présents actuellement sont suffisants ?**

6 commissions thématiques se sont réunies (2 réunions / commission) :

- Enfance jeunesse
- Culture
- Economie
- Social
- Développement durable
- Tourisme

15 thématiques ont émergé durant ces réunions :

- Enfance / Jeunesse
- Petite enfance
- Culture (/ patrimoine)
- Développement économique
- Transport / mobilité
- Cohésion sociale
- Logement
- Tourisme
- Déchets
- Développement durable (énergie)
- Sport
- Numérique
- Gemapi / Hydraulique
- Eau et assainissement
- Aménagement Centre Bourg

Enfance / Jeunesse

Le projet de territoire - enfance / jeunesse

1. Harmoniser la compétence jeunesse / petite enfance sur le territoire
2. Accompagner le développement des actions jeunesse sur le territoire intercommunal
3. Accompagner le tissu associatif dans la mise en œuvre de leurs actions

Organiser une offre de service petite enfance, enfance, jeunesse adaptée sur l'ensemble du territoire

- **Améliorer l'offre de l'accueil de loisirs sur le plateau de Chalencon**
 - Amélioration se traduisant par une dépense annuelle nouvelle: 11k€ en 2017, 24k€ à partir de 2018
 - **Investissement de 15k en 2018 et 700k€ en 2020**
- **Renforcer le RPE sur le plateau de Chalencon**
 - Renforcement à hauteur de : 2k€ en 2017 puis 3,2k€/an entre 2018 et 2020
- **Rendre plus accessible aux familles les propositions de mode garde sur l'ex CCRC en conventionnant avec les territoires voisins**
 - Convention de 500€ en 2017, 800€ / an par la suite
- **Etendre des actions adaptées en direction des publics adolescents**
 - Montée en puissance : 12k€ en 2018, 24k€ / an par la suite
- **Harmoniser l'organisation des temps périscolaires (incluant les TAP)**
 - Estimation du coût : 6,4k€ en 2018, 12k€ en 2019, 20k€ en 2020
- **Micro-crèche – La Chapelle d'Aurec**
 - Estimation du coût : 25k€ en 2018, 70k€ en 2020 et 25k€ en 2019
- **Travaux sur les installations existantes (ALSH, Micro-crèche, crèche Bas, ZADO)**
 - Coût d'investissement de 635k€ sur 4 ans

→ L'ensemble des charges transférées fera l'objet d'une neutralisation par un impact sur l'attribution de compensation. Les montants indiqués constituent donc des charges nouvelles.

Le projet de territoire - enfance / jeunesse

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Améliorer l'offre d'accueil de loisirs sur le plateau de Chalencon	11 000 €	24 000 €	24 000 €	24 000 €
Renforcer le RPE sur le plateau de Chalencon	2 000 €	3 200 €	3 200 €	3 200 €
Rendre plus accessible aux familles les propositions de mode garde sur l'ex CCRC en conventionnant avec les territoires voisins	500 €	800 €	800 €	800 €
Etendre des actions adaptées en direction des publics adolescents	0 €	12 000 €	24 000 €	24 000 €
Harmoniser l'organisation des temps périscolaires (incluant les TAP)	0 €	6 400 €	12 000 €	20 000 €
Micro-crèche la chapelle d'aurec 6 places	0 €	25 000 €	70 000 €	25 000 €
Total	13 500 €	71 400 €	134 000 €	97 000 €

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
ALSH Le Plateau	0 €	15 000 €	0 €	700 000 €
	0 €	0 €		0 €
Micro crèche la Chapelle	5 000 €	5 000 €	320 000 €	0 €
Travaux crèche Bas	0 €	60 000 €	0 €	0 €
Travaux CLAS + ZADO	20 000 €	225 000 €	0 €	0 €
Total	25 000 €	305 000 €	320 000 €	700 000 €

Culture / Patrimoine

Le projet de territoire - culture / patrimoine

1. Développer un projet éducatif artistique et culturel à l'échelle du territoire
2. Offrir à la population une programmation culturelle variée et répartie sur le territoire
 - Saison culturelle intercommunale
 - Soutenir les Musiques actuelles
3. Optimiser le fonctionnement des équipements culturels
 - Salle de spectacle intercommunale
 - Soutenir techniquement les événements d'animation (parc)
 - Développer l'enseignement de la musique, de la danse
 - Médiathèques
 - Cinémas
4. Valoriser le patrimoine naturel et historique
 - Cette compétence reste d'échelle communale

Le projet de territoire - culture / patrimoine

Organiser une saison culturelle intercommunale	Reprise des programmations d'échelle intercommunale actuelles → Renforcement à hauteur de 60 K€ de dépenses supplémentaires par an à partir de 2018
Développer l'identité du territoire à travers 2 à 3 évènements majeurs	Choix des évènements pré-existants à renforcer → Moyens complémentaires de 30 K€/an à partir de 2018
Soutenir techniquement les évènements	- Parc scénique → 120k€ en 2019
Coordonner une offre cinématographique et amélioration locaux sur Sainte-Sigolène	- Prise de compétence - Coordination, renforcement de l'offre cinématographique avec quelques séances dans les villages - Réhabilitation du cinéma de Sainte-Sigolène
Animer le réseau de lecture publique	Continuité de la politique actuelle → 5k€ de dépenses supplémentaires / an à partir de 2018
Soutenir l'enseignement artistique	Compétence en matière d'enseignement musical et danse sur l'ensemble du territoire communautaire + élargissement enseignement en milieu scolaire → 22k€ en 2017, 47k€ en 2018 puis 70k€ en 2019 et 2020
Soutenir les pratiques des musiques actuelles	Compétence en matière d'enseignement musical et danse sur l'ensemble du territoire communautaire → 2,5k€ en 2018 puis 5k€ en 2019 et 2020
Valoriser le patrimoine bâti, naturel et industriel en transversalité	Prendre en compte le patrimoine dans l'application de la politique culturelle → 50k€ / an de recherche de foncier à partir de 2018
Etudier l'opportunité d'une salle de spectacle	→ Etude 50k€ en 2020

Le projet de territoire - culture / patrimoine

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Reprise des programmations à l'échelle intercommunale actuelles et renforcement à hauteur de 60k€/an 2 saisons actuellement	0 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Coordonner l'offre cinématographique				
Choix des évènements pré-existants à renforcer 30k€/an	0 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Continuité de la politique actuelle en matière de lecture publique	0 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Compétence en matière d'enseignement musical et danse sur l'ensemble du territoire + élargissement enseignement en milieu scolaire	22 000 €	47 000 €	70 000 €	70 000 €
Soutien musiques actuelles + gestion parc scénique	0 €	2 500 €	5 000 €	5 000 €
Exploitation d'une salle de spectacle	0 €	0 €	0 €	0 €
Etude		50 000 €	50 000 €	50 000 €
Total	22 000 €	194 500 €	220 000 €	220 000 €

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Etude salle de spectacle	0 €	0 €	0 €	50 000 €
Parc scénique praticable/son/lumières	0 €	0 €	120 000 €	0 €
Total	0 €	0 €	120 000€	50 000 €

Développement économique

Le projet de territoire - développement économique

1. Accompagner le développement économique

- Foncier
- Ecosystème (JCEP, CTI, cluster, sous-traitance)
- Promotion du territoire (marketing territorial, image du territoire)
- Economie solidaire
- Agriculture (aide jeunes agriculteurs ?)
- Aide directe aux entreprises

2. Aménagement du territoire :

- Enjeu RN 88 et RD
- Maintenir l'offre commerciale et services d'appoint en proximité (FISAC - Leader)

Le projet de territoire - développement économique

Mise en place d'une stratégie foncière facilitant le développement économique	<ul style="list-style-type: none">- Identification des territoires à enjeux- Modifications des documents d'urbanisme- Acquisitions foncières➔ Avances BA ZAE 500k€ / an à partir de 2018
Renforcement de l'appui aux entreprises	<ul style="list-style-type: none">- Expertise ponctuelle, renforcer la connaissance des dispositifs d'aide au conseil, recherche, liens formation, ...
Promotion du territoire à travers une stratégie de marketing territorial englobant les différentes forces du territoire	<ul style="list-style-type: none">- Etude marketing- Plan de communication
Mieux accompagner l'économie solidaire	<ul style="list-style-type: none">- Mener des bilans et construire des contrats d'objectifs
Aide directe aux entreprises	<ul style="list-style-type: none">- Voir d'éventuelles modifications des aides départementales avec un budget contraint, soutien du cofinancement leader
Soutien à l'immobilier d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Fonds de concours➔ 50k€/an

Un coût de fonctionnement pour l'ensemble des projets estimé à 50k€ en 2017, 90k€ en 2018 et 120k€ en 2019 et 2020.

Le projet de territoire - développement économique

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Identification des territoires à enjeux, modifications des documents d'urbanisme	<i>coûts globaux</i>			
Expertises ponctuelles, renforcer la connaissance des dispositifs d'aides aux conseil, recherche, liens formations				
Développement commercial, aménagement paysagé des futures zones				
Ecosystème des entreprises, transition JCEP vers Plastipolis et CTI				
Promotion du territoire				
Aide circuits courts				
Economie solidaire, poursuite des actions existantes				
Aide directe aux entreprises				
Etude marketing, plan de communication				
Total				

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Avances BA ZAE		500 000 €	500 000 €	500 000 €
Soutien à l'immobilier d'entreprise (fonds de concours)	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Total	50 000 €	550 000 €	550 000 €	550 000 €

Cohésion sociale / Logement

Le projet de territoire - cohésion sociale / logement

1. Mutualisation des actions des CCAS

- Mettre en place une politique d'action sociale ?
- CIAS : la commission est favorable au fait de mener une réflexion sur sa mise en place et sur la mutualisation d'outils et de services déjà en place

2. Elaborer une Analyse des Besoins Sociaux / mise en place plan d'actions sociales cohérentes

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées
- Accompagner le tissu associatif
- Prévoir le choix d'un cabinet d'étude spécialisé

Le projet de territoire - cohésion sociale / logement

3. Renforcer les services à la population :

- Veiller à la sécurité et à la tranquillité publique
 - Création d'une Police intercommunale : la commission est favorable à une réflexion à mener sur sa mise en place
 - CISPD

- Améliorer l'accès aux services publics

- Prévenir les mises en danger des publics sensibles : continuer l'extension des services de l'ACIJA (déjà en place par le biais des collèges et lycées)

- Soutenir le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie
 - Maison des Aînés : relancer la communication pour la maison de St Pal de Chalencon
 - Réflexion plus globale dans le cadre du CIAS
 - Etat des lieux des logements, notamment les logements vacants, à voir dans l'ABS
 - Aide à apporter aux aidants

Le projet de territoire - cohésion sociale / logement

4. Améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage

- Gestion aire d'accueil
- Accueillir dans des conditions optimales d'hygiène et de sécurité
- Favoriser la scolarisation des enfants du voyage
- Accompagner les candidats à la sédentarisation gens du voyage

5. Poursuivre les politiques actuelles

- Poursuivre les actions actuelles (Habitez mieux)
- Développer des mesures avec l'ANAH (rénovation des logements vacants)

Le projet de territoire - cohésion sociale / logement

Coordonner la politique de prévention de la délinquance sur l'ensemble du territoire. Faciliter les échanges entre les acteurs sociaux	<ul style="list-style-type: none">- Elargissement du CISPD- Organiser des rencontres des acteurs sociaux du territoire
Mieux connaître les enjeux de mutation de l'habitat et accompagnement des opérations de réhabilitation, amélioration	<ul style="list-style-type: none">- Analyse des besoins sociaux et coordination des politiques commerciales- Mise en place d'un cycle de formation/information des élus - Elaboration d'un PLH - Mise en place d'une politique communautaire sur le volet logement/habitat → à partir de 2019 - Revitalisation bourgs centres et aides aux communes → à partir de 2019
Améliorer l'offre d'accueil des gens du voyage Soutenir les communes qui accueillent des enfants dans leurs écoles	Etude d'une aire de sédentarisation Aide aux communes avec un coût par enfant et par jour
Faciliter la mobilité	<i>Cf volet mobilité</i>
Soutenir la rénovation énergétique des logements	Habiter mieux
Mise en place de mesures incitatives à la rénovation de logements vacants	ANAH

Un coût de fonctionnement pour l'ensemble des projets estimé à 50k€ en 2017 puis 60k€/an à partir de 2018.

Le projet de territoire - cohésion sociale / logement

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Elargissement du CISPD, organiser des rencontres des acteurs sociaux du territoire	<i>coûts globaux</i>			
Analyse des besoins sociaux et coordination des politiques commerciales centre bourgs (pb devitalisation centre bourg), mise en place d'un cycle de formation/information des élus, élaboration d'un PLH				
Mutualisation des moyens				
Etude d'un cabinet spécialisé				
Police intercommunale				
Etat des lieux logement de Chalencon, aide aux aidants				
Poursuite des actions en cours "habitez mieux", développer l'ANAH				
Gestion d'une aire de sédentarisation, aide aux communes avec un coût par enfant et par jour				
Total				

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Mise en place d'une politique communautaire sur le volet logement/habitat	0 €		100 000 €	100 000 €
Revitalisation bourgs centres et aides aux communes	0 €		300 000 €	300 000 €
Total	0 €	0 €	400 000 €	400 000 €

Transport mobilité

Le projet de territoire - transport mobilité

Grande mobilité journalière des ménages avec une utilisation systématique de la voiture personnelle

1. Favoriser les déplacements intra-communautaires

- Relais local

2. Renforcer les services à la population pour accéder aux services publics, aux commerces et aux équipements

3. Permettre notamment aux jeunes, aux étudiants et aux personnes isolées de rejoindre les principaux services de proximité

- - Organiser une offre de transport sur le territoire
- - Favoriser le covoiturage
- - Modes doux, pmr...

Le projet de territoire - transport mobilité

Étude mise en place d'une ligne régulière de Bas en Basset à Monistrol intégrant la Gare	Etude → 50k en 2018
	Mise en œuvre/le cas échéant → 200k/an à partir de 2019
Créations de nouvelles aires de co-voiturage	Aménagements → 20k/an à partir de 2018
Etudier la problématique de la mobilité à l'échelle du pays	Participation à une étude → 15k€ par an à partir de 2018
Aire de covoiturage	Attendre la fin des travaux de la ligne SNCF et poursuivre les études en cours

Le projet de territoire - transport mobilité

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Etude	0 €	50 000 €	0 €	0 €
Mise en œuvre (le cas échéant)	0 €	0 €	200 000 €	200 000 €
Participation à une étude	0 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Total	0 €	65 000 €	215 000 €	215 000 €

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Aménagements (dont aire de covoiturage)	0 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Total	0 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €

Déchet

Le projet de territoire - déchet

1. Assurer une gestion adéquate des déchets sur l'ensemble du territoire
2. Limiter l'impact environnemental
3. Se préparer à la mise en œuvre du futur Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets 2019 (PRPGD)
 - Anticiper la fin de l'ISDND Perpezoux
 - 1 seul plan pour les déchets comprenant biodéchets et déchets BTP
 - Principe d'autosuffisance des installations de stockage

Le projet de territoire - déchet

La politique ordures ménagères ne devrait pas impacter les équilibres du budget général. Par hypothèse, le budget annexe sera équilibré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Les actions envisagées consistent à :

- Anticiper les évolutions institutionnelles (dissolutions envisagées des SICTOM des Monts du Forez et Emblavez Meygal) et les évolutions dans le traitement (ISDND Perpezoux).
- Optimiser la collecte à l'échelle du nouveau territoire de Malvalette au 01/01/2018.
- Acquisitions des bennes à ordures en 2017 et 2019, soit un coût de 400 K€ globalement compris dans le budget OM
- Mise en place de colonnes enterrées (aménagement urbain) en 2018 : 450 K€ sur 3 ans sur le mandat au budget général
- **Étudier la mise en place de la redevance spéciale au 01/01/2019.**

Le projet de territoire - déchets

Fonctionnement

Pas de projet de fonctionnement prévu sur la période 2017 - 2020 pour les déchets.

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Aménagement urbain (Colonnes enterrées)	0 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Total	0 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €

Développement durable

Le projet de territoire - développement durable

1. Diminuer l'empreinte écologique

- Engager le territoire dans la transition énergétique
 - Développer les énergies renouvelables
 - Réduire la consommation énergétique des bâtiments (habitat)
- Favoriser les modes de déplacement doux
 - Communiquer sur les solutions de mobilités locales
- Cogénération, bio masse.....

2. Les Etangs : espace de tourisme et de sensibilisation à la biodiversité (cf. tourisme)

Le projet de territoire - développement durable

La politique de développement durable envisagée se traduit dans le projet communautaire sous de nombreuses formes :

- Une politique de développement économique permettant un équilibre habitat/emploi et limitant les déplacements.
- Une politique de service de proximité (petite-enfance, enfance, jeunesse) réduisant les déplacements.
- Thème transversal : Une politique touristique construite autour de la valorisation et la préservation d'espaces naturels (étangs, Loire,...).
- Une politique de mobilité favorisant le co-voiturage et les déplacements collectifs.
- Thème transversal : une prise de compétence "Gemapi : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».

Elle pourrait être complétée par un travail sur l'amélioration des caractéristiques énergétiques et d'accessibilité des bâtiments communautaires actuels et/ou mis à disposition par les communes. Une enveloppe de 50k€ en 2018 puis de 150 K€ par an pour l'entretien et l'amélioration du patrimoine communautaire est envisagée.

Le projet de territoire - développement durable

Fonctionnement

Pas de dépenses de fonctionnement prévues sur la période 2017 - 2020 pour le développement durable.

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Valorisation du patrimoine	0 €	50 000 €	150 000 €	150 000 €
Total	0 €	50 000 €	150 000 €	150 000 €

Tourisme

Le projet de territoire - tourisme

Un attrait touristique renforcé par un cadre de vie de qualité

1. Accompagner le développement touristique du territoire

- Développer l'offre touristique et structurer l'organisation touristique
 - Favoriser le développement de produits packagés
 - Aménager des sites touristiques
 - Proposer des manifestations - animations
- Rendre le territoire attractif et développer les retombées économiques
 - Economie touristique « professionnalisée » / améliorer l'accueil
- Développer la notoriété du territoire
 - Mettre en place une communication/promotion cohérente

2. Améliorer l'existant en terme d'hébergement

- Handicapés, randonneurs, groupes, aire camping-cars, etc.
- Hébergement de qualité

3. Projets structurants

- Mise en valeur du "Parc de la biodiversité" (Les Etangs)
- Voie verte régionale (le long de la Loire)

Le projet de territoire - tourisme

<p>Développer l'offre touristique Proposer des animations / manifestations</p>	<p>Nouveau contrat d'objectif avec l'office de tourisme Réallocation des moyens humains de l'office de tourisme, cette nouvelle orientation n'avait pas de surcoût. → Espace trail 5k€ / an de fonctionnement à partir de 2018, investissement non chiffré → Via ferrata / Tyrolienne 350k€ en 2018 → Voie verte vélo le long de la Loire</p>
<p>Améliorer l'hébergement touristique</p>	<p>Rechercher des investisseurs en terme d'hôtellerie Maintenir et/ou améliorer la qualité des hébergements touristiques communautaires (aires camping cars, gîtes, campings,...) → 100k€ en 2018 puis 150k€/an</p>
<p>Valoriser le patrimoine naturel Et historique en lien avec la culture</p>	<p>Aménagement du "Parc de la biodiversité" Aménagement des bords de Loire Valoriser le patrimoine historique Petit patrimoine → 20k€/an dès 2017</p>
<p>Promouvoir et communiquer sur l'offre touristique</p>	<p>Renforcer les moyens de communication → 20k/an à partir de 2018 Améliorer la signalétique (études- Panneaux signalétiques) → 30k€ en 2018 et 200k€ en 2019 → Ecran OTI 7,5k€ en 2017</p>
<p>Optimiser et structurer l'organisation touristique</p>	<p>Accroître les liens entre culture/sport/ économie locale et tourisme</p> <p>Expertises pour professionnaliser les acteurs → 5k€/an à partir de 2018</p> <p>Création d'aires de camping car → 50k€/an à partir de 2018</p>
<p>Parc de la biodiversité</p>	<p>→ 73k€ en 2017 pour études, vidéos,... → 251k€ en 2018 pour travaux square et proposition latitude → 186k€ en 2019 pour proposition latitude et réalité augmentée → 434k€ en 2020 144k€ prévu en 2021 non pris en compte dans la prospective.</p>

Le projet de territoire - tourisme

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Nouveau contrat d'objectif avec l'office de tourisme, réallocation des moyens humains de l'office de tourisme	0 €	0 €	0 €	0 €
Renforcer les moyens de communication	0 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Subventions OTI (écart avec la prospective)	3 594 €	13 506 €	43 963 €	55 275 €
Expertises pour professionnaliser les acteurs	0 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Espace trail		5 000 €	5 000 €	5 000 €
Total	3 594 €	43 506 €	73 963 €	85 275 €

*seuls les écarts avec la prospective initiale sont comptabilisés en charges supplémentaires puisque la subvention OTI était déjà intégrée à la prospective initiale

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Recherche d'investisseurs en terme d'hôtellerie, maintenir et/ou améliorer la qualité des hébergements touristiques communautaires (aires campings cars, gîtes, campings)	0 €	100 000 €	150 000 €	150 000 €
Améliorer la signalétique	0 €	30 000 €	200 000 €	0 €
Valorisation du patrimoine touristique	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Ecrans OTI	7 500 €	0 €	0 €	0 €
Création d'aires de camping car	0 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Projet "Parc de la biodiversité"	73 000 €	251 000 €	186 000 €	434 000 €
Via ferrata		350 000 €		
Voie verte vélo le long de la Loire				
Espace trail				
Total	100 500 €	801 000 €	606 000 €	654 000 €

Le projet de territoire - tourisme

Focus sur le projet « Parc de la biodiversité »

Projet €ht	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Partie Square :					- €
Travaux + MOE	3 000 €	251 000 €			254 000 €
Etudes :					- €
Plan de Gestion	70 000 €				70 000 €
CPIE					- €
Tournages vidéos					- €
Aménagements partie tourisme			186 000 €	324 000 €	510 000 €
Réalité augmentée				110 000 €	110 000 €
TOTAL	73 000 €	251 000 €	186 000 €	434 000 €	944 000 €

Sport

Le projet de territoire - sport

1. L'OZEN

- aménagement des extérieurs pour renforcer son attractivité (200.000 entrées/an)
- Aménagement espace détente
- accompagnement du club de natation intercommunal

2. Renforcer les services à la population

- Stade d'athlétisme intercommunal de niveau régional

3. Trail (cf. volet tourisme)

Le projet de territoire - sport

Renforcer les équipements touristiques dans une double logique :

- Service à la population
 - Outils complétant une offre touristique
- Création d'un stade d'athlétisme intercommunal
→ 200k€ en 2017, 2,8M€ TTC en 2018
→ 40k€/an à compter 2019 de fonctionnement
 - Aménagement de l'OZEN avec un espace détente
→ 720k€ TTC (pentagliss) en 2018 et 180k€ TTC (espace détente) en 2020
→ Autre aménagement 5k€ en 2020
 - Coordonner la politique d'équipement dans une logique de complémentarité et solidarité

Le projet de territoire - sport

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Stade d'athlétisme intercommunal de niveau régional	0 €	0 €	40 000 €	40 000 €
Total	0 €	0 €	40 000 €	40 000 €

Investissement

	Dépenses				Recettes				Coût net			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Création d'un stade d'athlétisme	200 000 €	2 800 000 €	0 €	0 €	0 €	750 000 €	750 000 €	0 €	200 000 €	2 050 000 €	-750 000 €	0 €
Aménagement de l'OZEN avec un espace détente et des espaces extérieurs	0 €	720 000 €	0 €	180 000 €	0 €	0 €	100 000 €	200 000 €	0 €	720 000 €	-100 000 €	-20 000 €
Autres aménagements de l'OZEN	0 €	0 €	0 €	5 000 €					0 €	0 €	0 €	5 000 €
Total	200 000 €	3 520 000 €	0 €	185 000 €	0 €	750 000 €	850 000 €	200 000 €	200 000 €	2 770 000 €	-850 000 €	-15 000 €

Numérique

Le projet de territoire - numérique

1. Favoriser l'accès à internet sur le territoire aux ménages et aux entreprises

- Points Wi-Fi / aides CD43
- Développement du THD



Communal

2. Création d'un Intranet / extranet

- 5000 € en 2017 et en 2018

Le projet de territoire - numérique

Fonctionnement

Pas de dépenses de fonctionnement prévues sur la période 2017 - 2020 pour le numérique.

Investissement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Création d'un site intranet extranet	5 000 €	5000 €	0 €	0 €
Total	5 000 €	5000 €	0 €	0 €

GEMAPI - hydraulique

Le projet de territoire - GEMAPI hydraulique

1. Etude en cours avec cabinet SAFEGE/SUEZ et le SICALA

2. Prise de compétence au 1/1/2018

- Gestion des milieux aquatiques
- Protection contre les inondations

Gestion SICALA ?

Gestion communautaire ?

Gestion supra communautaire ?

Nous proposons de retenir à compter de 2018 un montant de 50 K€ par an, en simulation prospective.

Le projet de territoire - GEMAPI hydraulique

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Exercice de la compétence	0 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Total	0 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €

Investissement

Pas de projet d'investissement prévus sur la période 2017 - 2020 pour la GEMAPI hydraulique.

Eau / Assainissement

Le projet de territoire - GEMAPI hydraulique

1. Etude eau-assainissement sur le département (Etat)

2. Etude en cours avec le Cabinet BERT /TILLON consultant (CC du PETR)

3. Prise des compétences au plus tard le 1/1/2020
 - Eau potable
 - Assainissement collectif
 - Assainissement non collectif (SPANC au 1/1/2018)
 - Eaux pluviales

Objectif : Harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire

Le projet de territoire - GEMAPI hydraulique

Par hypothèse, les services d'eau et d'assainissement sont gérés dans des budgets annexes équilibrés n'impactant pas le budget général.

Synthèse du projet de territoire

Le projet de territoire - synthèse

En tenant compte des écarts de fiscalité, FPIC et DGF, le projet de territoire tel qu'il est envisagé actuellement impacterait le fonctionnement de la manière suivante :

Fonctionnement

	Dépenses			
	2017	2018	2019	2020
Enfance / Jeunesse	13 500 €	71 400 €	134 000 €	97 000 €
Culture / Patrimoine	22 000 €	194 500 €	220 000 €	220 000 €
Développement économique	50 000 €	90 000 €	120 000 €	120 000 €
Cohésion sociale / Logement	50 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
Transport mobilité	0 €	65 000 €	215 000 €	215 000 €
Déchets	0 €	0 €	0 €	0 €
Développement durable	0 €	0 €	0 €	0 €
Tourisme	3 594 €	43 506 €	73 963 €	85 275 €
Sport	0 €	0 €	40 000 €	40 000 €
Numérique	0 €	0 €	0 €	0 €
GEMAPI – hydraulique	0 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Ecart fiscalité/FPIC/DGF	218 463 €	214 263 €	230 596 €	225 458 €
IMPACT FONCTIONNEMENT	357 557 €	788 669 €	1 143 559 €	1 112 733 €

Le projet de territoire - synthèse

Le projet de territoire tel qu'il est envisagé actuellement comporte des projets d'investissements qui peuvent se résumer ainsi :

Investissement

	Dépenses				Recettes				Coût net			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
Enfance / Jeunesse	25 000 €	305 000 €	320 000 €	700 000 €	0 €	0 €	102 000 €	109 000 €	25 000 €	305 000 €	218 000 €	591 000 €
Culture / Patrimoine	0 €	0 €	120 000 €	50 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	120 000 €	50 000 €
Développement économique	50 000 €	550 000 €	550 000 €	550 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €	550 000 €	550 000 €	550 000 €
Cohésion sociale / Logement	0 €	0 €	400 000 €	400 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	400 000 €	400 000 €
Transport mobilité	0 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Déchets	0 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Développement durable	0 €	50 000 €	150 000 €	150 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 000 €	150 000 €	150 000 €
Tourisme	100 500 €	801 000 €	606 000 €	654 000 €	12 000 €	318 283 €	0 €	0 €	68 500 €	462 717 €	586 000 €	634 000 €
Sport	200 000 €	3 520 000 €	0 €	185 000 €	0 €	750 000 €	850 000 €	200 000 €	200 000 €	2 770 000 €	-850 000 €	-15 000 €
Numérique	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
GEMAPI – hydraulique	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	380 500 €	5 401 000 €	2 316 000 €	2 859 000 €	12 000 €	1 068 283 €	952 000 €	€309 000 €	348 500 €	4 312 717 €	1 344 000 €	2 530 000 €

Ainsi, cela représente un coût net total de 8,5M€ sur 4 ans.

Rappelons également qu'il y avait, dans la prospective, 3,9M€ de restes à réaliser.

Notons que ce programme d'investissement donne également lieu à 1,4M€ de FCTVA.

Partie 2

L'impact financier du
projet de territoire

L'impact financier du projet de territoire - emprunt nécessaire

Résultat de clôture	1 681 528	(743 792)	(237 921)	(1 720 756)
Emprunt nécessaire	-	743 792	237 921	1 720 756
Résultat de clôture après emprunt	1 681 528	-	-	-

Le projet de territoire tel qu'il est envisagé aujourd'hui nécessite un emprunt cumulé de 2,7M€ sur 4 ans.

En terme d'emprunt, le projet de territoire est conforme aux conclusions de la prospective qui identifiait une capacité d'investissement de 14,6M€ dont 7M€ d'emprunt.

La nouvelle annuité de dette liée à ce nouvel emprunt atteindrait 66k€ en 2020 en prenant une hypothèse de 3% sur 20 ans.

En prenant en compte l'emprunt de 2020 et une annuité supplémentaire de 115k€, l'annuité globale atteindrait 182k€ en 2021 en conservant les mêmes hypothèses.

	2017	2018	2019	2020
Montant de l'emprunt à mobiliser	-	743 792	237 921	1 720 756
Annuité		-	49 995	15 992
Cumul annuités		-	49 995	65 987

	2017	2018	2019	2020
intérêts		-	20 514	24 466
Capital		-	25 448	32 061
CRD (*) au 31/12	-	683 792	815 521	2 434 756

La capacité dynamique de désendettement

	2017	2018	2019	2020
CRD (*) au 31/12	-	743 792	954 033	2 637 423
<i>CAF brute</i>	1 455 996	1 283 888	997 105	1 020 460
Capacité dynamique de désendettement		0,58	0,96	2,58

- La CAF brute dégagée par la section de fonctionnement se dégrade légèrement sur la période 2017 - 2019 puis se stabilise en 2020.
- En parallèle l'emprunt impacte la capacité dynamique de désendettement à partir de 2018.
- Ainsi, avec le projet de territoire tel qu'il est envisagé aujourd'hui, la Communauté de Communes Marches du Velay - Rochebaron verrait sa capacité dynamique de désendettement augmenter sur la période pour atteindre 2,58 ans en 2020.
- Pour rappel, la prospective initiale prévoyait un emprunt maximal de 7M€ pour conserver une capacité dynamique de désendettement inférieure à 8,00 ans.

SYNTHESE GENERALE

- Le projet de territoire tel qu'il est présenté ici n'est pas figé et **son application dépendra des finances de la communauté de communes**. En effet, les finances de la communauté de communes évoluent en permanence et des arbitrages pourront être opérés quant à la réalisation de certains aspects du projet.
- Précisons également que certains projets ont été évoqués mais n'ont pas fait l'objet d'un chiffrage précis et/ou sont amenés à être réalisés après 2020.
- C'est le cas notamment de :
 - La salle de spectacle prévue après 2020 si elle est financée
 - La coordination de l'offre cinématographique non chiffrée à ce jour
 - L'investissement lié à l'aménagement de l'espace trail
 - La création d'une voie verte pour les vélos le long de la Loire
- Ainsi, les différents projets évoqués ou prévus à plus ou moins long terme peuvent aussi faire l'objet d'une nouvelle priorisation et reportés à plus tard ou avancés dans le temps. Quels que soient les amendements opérés, ils se feront toujours selon l'état des finances de la communauté de communes.

